








# CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de Charbonnat s'est réuni en séance ordinaire le vendredi 02 septembre 2011 à 18 heures à la Mairie sous la présidence de M. MENAGER Gilbert, Maire.

Présents : Mmes COULON, TROUTTET, M.M. BLANCHARD, CAMBARZARD, DEGRANGE, GIEN, VINCENT et VOILLOT

Absents : M.M. GALLICE, FEBVRE

Le Conseil a :

-  Voté contre la suppression du Sivos du collège d'Etang
-  Renouvelé le contrat de Mme Cambazard pour la surveillance dans le bus scolaire et pour le ménage
-  Renouvelé le contrat de Mme Botte pour la garderie
-  Étudié la lettre de départ des locataires du logement de l'école : celle-ci ne respectant pas les clauses légales et les clés du logement n'étant toujours pas rendu, le conseil a décidé de facturer le mois de septembre
-  Reçu la réponse du conseil Général attestant que le chemin de desserte que désire acheter Mr Moine, n'est pas inscrit au Pdipl et peut donc être vendu
-  Décidé de refaire une demande de construction de logement Opac
-  Entendu les résultats de l'appel d'offre pour le Parc (Plan d'Accessibilité de la Voirie et des Espaces verts) : l'entreprise Neries a été retenue avec un montant de 500 €

CHARBONNAT, le 09 septembre 2011

Le Maire,